

Code de conduite du recrutement universitaire – Futurs CPA Grand Montréal

Cycle de recrutement universitaire 2024



1

**Principes
directeurs**



Principes directeurs

1

Valoriser la profession en adoptant un comportement professionnel, courtois et respectueux de toutes les parties prenantes

2

Collaborer étroitement avec les associations étudiantes et les différents cabinets afin de respecter le nombre d'activités entendus par les parties prenantes

3

Favoriser le choix éclairé des candidats en encourageant la rencontre des différents cabinets

4

Faire preuve de considération envers le temps des candidats et des cabinets

5

Communiquer et respecter la date limite commune d'acceptation d'offre de tous les cabinets aux étudiants

6

N'exercer aucune pression psychologique ou financière sur les candidats à accepter une offre avant le délai prescrit. Aucun versement ou avantage monétaire avant le délai d'acceptation prévu au Code

7

Tant par les candidats que par les cabinets, respecter les promesses faites, répondre et prendre contact dans un délai raisonnable

8

Chaque cabinet doit signer le code de conduite pour chaque cycle annuel de recrutement et s'engage par le fait même à le respecter

La Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail protège les futur(e)s CPA et les candidat(e)s à la profession de CPA et concerne toutes les personnes qui les encadrent.

2

**Règles de
conduite**



Règles de conduite du recrutement universitaire - Futurs CPA



1
PORTÉE

Les règles de conduite s'appliquent aux postes de stagiaires en cabinet et équivalents.

La période couverte par la présente est de janvier 2024 à août 2024.

Les périodes de stages visées sont été 2024, automne 2024, hiver 2025.

Il est possible d'embaucher pour l'été 2025 les étudiant(e)s qui seront parti(e)s en échange international dans le cadre de leurs études lors de l'automne 2024.

2
ACTIVITÉS

Pendant la période couverte par le présent code de conduite, les cabinets peuvent organiser un maximum d'activités :

- Une visite d'un seul bureau situé sur l'île de Montréal par cabinet au cycle de recrutement du printemps.

- Un souper de clôture.

*Il est possible de faire une visite de cabinet pour les bureaux situés à l'extérieur de Montréal.

3
SUSPENSION DES ACTIVITÉS

Pendant la période des examens, les cabinets s'engagent à ne pas organiser d'activités de recrutement.

Gel d'activités de recrutement ou de réseautage dans les bureaux des firmes du 1^{er} janvier au cocktail de recrutement en mars et du 15 avril au 1^{er} septembre

4
ENTREVUES

Respecter les dates prévues à la section 3 – *Dates* concernant les périodes d'entrevues.

5
OFFRES

Respecter le gel d'activité de recrutement prévues à la section 3 – *Dates* concernant les périodes de recrutement.

Respecter les délais accordés pour la réponse des étudiants.

Respecter les offres produites.

Règles concernant les activités de recrutement

Chacun des cabinets signataires s'engage à respecter les conditions suivantes :

Cocktail de recrutement:

- Interdiction de distribuer des objets promotionnels.

Ces conditions ont été instaurées afin de permettre à chaque employeur de bénéficier de la même visibilité auprès des étudiants, peu importe sa taille ou son budget, et pour s'engager collectivement dans une approche écoresponsable visant à minimiser les impacts environnementaux.

Visites de cabinets:

Les Big4 s'engagent à donner la date de leur visite de cabinets avant le 12 janvier (recrutement d'hiver).

Sanctions en Cas de Non-Respect du Code de Conduite

Un sous-groupe du comité du code de conduite composé de deux représentants des firmes de moyennes et de petites tailles et deux représentants des cabinets Big 4 sera mis en place pour s'assurer du respect du code de conduite. S'il y a infraction au code de conduite par une firme, ce sous-groupe rencontrera les personnes concernées et déterminera si un avertissement formel est déposé. En cas de répétition, cette firme sera exclue des réunions entre cabinets et des communications pour une année.

3

Dates



Dates pour recrutement d'hiver 2024

Il sera possible de médiatiser sa visite de cabinet dès le 12 février.

 Dates	 Activités
1 janvier au 11 mars	Gel d'activités de recrutement dans les bureaux par les cabinets (visites de bureaux, cocktail, etc.)
18 mars	Cocktail des universités francophones et anglophones
11 mars au 28 mars	Activités de recrutement par les cabinets (visites de bureaux, cocktail, etc.)
31 mars	Date limite de soumissions des candidatures
1 avril au 5 avril	Révision des CV
8 avril au 12 avril	Entrevues des candidats par les firmes
8 avril au 19 avril	Souper de clôture des cabinets (optionnel)
3 mai	Date limite d'acceptation des offres par les candidats
4 mai au 1er septembre	Gel d'activités de recrutement dans les bureaux par les cabinets (visites de bureaux, cocktail, etc.)

4

**Cabinets et
comités
participants**



Cabinets participants



Comités CPA participants



ESG – UQAM



HEC Montréal



John Molson Accounting Society – Concordia



**Desautels Accounting Society
McGill University**



UQTR – Longueuil

Personnes contact

Entités	Personnes contact	
	Brigitte Chartier Associée <i>bchartier@deloitte.ca</i>	Stéphanie Le Vasseur Conseillère en recrutement campus <i>slevasseur@deloitte.ca</i>
	Catherine Massé Associée <i>Catherine.Masse@ca.ey.com</i>	Laurence Bourgault Responsable recrutement universitaire <i>Laurence.Bourgault@ca.ey.com</i>

Personnes contact

Entités	Personnes contact	
	Émilie Neveu Associée <i>eneveu@kpmg.ca</i>	Florence Normandin Coordonnatrice recrutement universitaire <i>fnormandin@kpmg.ca</i>
	Mylène Cogné-Abuchaibe Directrice, acquisition de talents universitaires <i>mylene.cogne-abuchaibe@pwc.com</i>	Vasty Nelson Première conseillère, acquisition de talents universitaires <i>vasty.nelson@pwc.com</i>
	Hasan Celdir Associé <i>celdir.hasan@rcgt.com</i>	Geneviève Dubé-Marcil Partenaire, recrutement campus <i>dube-marcil.genevieve@rcgt.com</i>
	Marie-Josée Tremblay Conseillère Principale, acquisition de talents universitaires <i>Mtremblay@richter.ca</i>	Megan Levac CPA auditrice, conseillère sénior en talent et culture <i>Mlevac@richter.ca</i>